



**Aux représentants des sociétés
de Pompes Funèbres
intervenant dans l'Oise**

Beauvais, le 25 Mars 2020
en la Fête de l'Annonciation du Seigneur

Chère Madame, cher Monsieur,

En cette période difficile pour notre pays et notre région en particulier, nous recevons des informations de toutes parts concernant la célébration des obsèques et il est parfois complexe de s'y retrouver et faire ce qui est possible, dans le respect du défunt, de sa famille, de nos capacités et des impératifs de l'Etat que nous accueillons comme indispensables pour sortir de cette pandémie. C'est la raison pour laquelle, avec notre Evêque, nous avons travaillé ce courrier qui vous aidera dans l'accueil des familles.

Tout d'abord, il ne faut jamais dire aux familles qu'il n'est pas possible de passer par l'église ! Le prêtre, le diacre et l'équipe d'accompagnement des funérailles sont plus que jamais disponibles pour cela.

• **Pour résumer, voici les principales dispositions :**

- **Les célébrations à l'église sont possibles** dans la mesure où les personnes présentes ne dépassent pas **20 personnes** (chiffre en vigueur au 24/03/2020).
- Nous serons en dialogue avec la famille par téléphone pour l'accompagner et préparer la célébration.
- Nos célébrations seront simples et plus courtes mais sans pour autant être expéditives.

• **Concernant les Gestes liturgiques :**

- On évitera tous les gestes qui mettent en contact plusieurs personnes entre elles ou avec un même objet. Pour cette raison, **le rite de la lumière** ne sera fait que par le célébrant. La dépose d'objets autour du cercueil (croix, Bible, statues, icône, etc.) sera limitée.
- **Pour la procession du dernier adieu** : seul le célébrant procédera à l'aspersion du corps avec l'eau bénite. Ni les concélébrants, ni les fidèles présents ne pourront s'en saisir. Cependant chaque personne sera invitée à s'approcher et à tracer sur elle-même le signe de la croix et/ou à s'incliner devant le cercueil, sans le toucher ni l'embrasser.
- Comme d'habitude une corbeille sera disposée pour les offrandes.

- **L'organisation de la célébration :**

- Nous vous encourageons de conseiller aux familles de ne pas publier l'heure et le lieu de l'inhumation avant la date de celle-ci afin d'éviter que le nombre de personnes ne dépasse le plafond actuellement autorisé et de privilégier **l'envoi et la publication du faire-part après l'inhumation**, celle-ci ayant été célébrée dans l'intimité familiale.
- Lorsque cela sera demandé par la famille, **nous pourrons célébrer une messe pour le défunt avec familles et amis** mais seulement quand nous aurons l'autorisation de nous retrouver « normalement » à l'église ce qui peut aussi être indiqué sur le faire-part. Cette proposition se concrétisera **après l'accord du curé de la Paroisse** qui, peut-être, ne pourra pas concrétiser cette proposition en raison du nombre important d'obsèques. Par conséquent, une messe, à l'image de celle que nous célébrons le 2 Novembre, pourra être proposée. Merci de vous rapprocher du curé de la Paroisse pour définir cela avec lui.
- Nous remercions aussi votre personnel de nous aider au placement de la famille dans l'église : **un rang sur deux et deux places ou deux chaises minimum entre chaque personne.**
- **Les condoléances** ne seront pas possibles.

- **Si cela devient quasiment ingérable**

Enfin, **si la situation devait s'aggraver** (ce qu'il faut prévoir) et par conséquent, devait rendre impossible le passage par l'église puis au cimetière pour des questions de temps, **nous organiserons une brève célébration religieuse au cimetière sans passage par l'église** avec le prêtre, le diacre ou un membre de l'équipe d'accompagnement des funérailles. (Dans ce cas, le casuel habituel pourra être adapté en accord avec le curé).

Cette procédure de présence rituelle chrétienne au cimetière (limitée à 10 personnes en date du 24/03/2020) sans **passage par l'église, est exceptionnelle** et ne pourra perdurer par la suite, mais en ce temps de crise, nous voulons préserver la dignité du défunt, le deuil de la famille et l'urgence de la situation par respect aussi pour vous et vos équipes.

Nous restons à votre disposition pour gérer avec vous cette situation inédite et nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce message et de la diffusion large que vous en ferez auprès de vos équipes.

Nous vous assurons également de notre prière et de notre soutien dans votre travail rendu bien difficile en ces temps de pandémie ainsi que de nos sentiments les meilleurs.

Pour l'Eglise Catholique dans l'Oise,

Le Service diocésain des funérailles

Les curés, les prêtres, les diacres des paroisses

Les équipes locales des funérailles.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter directement le curé de la Paroisse.